Chers adhérents, chères adhérentes,

Voici un retour sur nos principales actions du mois de mai :

· Veille sur les nouveaux permis de construire

Le bureau de l'association a instauré une veille en consultant régulièrement le Bulletin Municipal Officiel Administratif Public qui parait tous les lundis et comporte notamment les permis de construire délivrés par le Maire de Lyon et l'adjoint délégué à l'urbanisme. Nous étudions systématiquement les projets susceptibles d'avoir des impacts sur le quartier en terme de densification et/ou d'identité patrimoniale.

Nous avons demandé les pièces des dossiers suivants au service de l'urbanisme appliqué :

- Maison ancienne à démolir au 173, cours du Docteur Long, face à la rue de la Caille. Le projet prévoit d'édifier un immeuble de 15,80 mètres de hauteur (RDC + 4 étages) destiné à créer 6 logements (avec 6 stationnements)
- Construction d'un ensemble immobilier de 15 logements au 21, rue du Professeur Florence.

Nous avons également étudié le permis de construire qui a été délivré fin mars concernant un nouvel ensemble immobilier de 19 logements qui va voir le jour aux n° 39 et 41 de la rue Jeanne d'Arc, non loin du parc Bazin. Les documents révèlent un projet consistant à réaliser, à la place des constructions donnant sur la rue Jeanne d'Arc, des bâtiments cubiques en RDC+2 / RDC+3. Le style "contemporain" dénotera par rapport à celui des habitations voisines. Seule une petite partie des bâtiments actuels (de faible hauteur) situés en fond de parcelles sera conservée et réhabilitée.

Nous considérons que ce projet va à l'encontre de la préservation de la qualité patrimoniale de ce secteur, pourtant affichée dans le PLU-H actuel et le projet de modification n°3 de ce dernier. C'est un coup de plus porté à l'âme de Montchat dans
ce secteur déjà fortement banalisé par les nombreux immeubles "contemporains"
récemment édifiés et ceux en cours de construction rue Bonnand et Saint-Isidore.
Des recours gracieux ont été déposés par des riverains pour inviter le Maire de
Lyon à revoir ce projet.

 Participation, le 5 mai, à la balade organisée par le SYTRAL le long du parcours de la future ligne de TRAM T6 Nord sur le tronçon "boulevard Pinel, rue du Vinatier, route de Genas, avenue du Général Leclerc".

Il y aura 3 stations à proximité de Montchat : "Hopitaux-Est", "Place Kimmer-

ling" et "Gare de Villeurbanne". Ce projet sera mené concomitamment avec celui du bus à haut niveau de service (BHNS) qui reliera les Sept Chemins à la Part-Dieu. Voici les principales

 Boulevard Pinel: à côté de la ligne du T6, subsistera une voie de circulation à double sens pour les voitures.

modifications qui concerneront les rues dans lesquelles circulera le T6 Nord :

Le stationnement sera supprimé tout le long du boulevard, de même que le parking situé au n° 44 (exceptées quelques places pour permettre de recharger les batteries de véhicules électriques). Les "poches de stationnement" actuelles seront végétalisées.

- Rue du Vinatier: un alignement sera effectué après l'acquisition de terrains. Une voie véhicules à sens unique coexistera à côté du T6 et d'une piste cyclable. Un jardin participatif et un square de jeux pour enfants seront créés. Un mur d'habitat pour la faune sera créé pour compenser le fait que la plateforme du T6 empiètera sur des jardins existants. Un vaste programme immobilier va voir le jour sur la partie Est de la rue.
 La Place Kimmerling en tant que telle ne sera pas modifiée. La création de la
- plateforme du T6 nécessitera de réduire le square existant.
- La <u>route de Genas</u> connaîtra de grandes transformations car la voirie devra être considérablement élargie en de nombreux endroits pour permettre la coexistence de plusieurs modes de déplacement (tram, BHNS, voitures et modes doux). Des acquisitions de foncier par la Métropole sont donc à prévoir.

La volonté de la Métropole est de réduire drastiquement le stationnement sur tout le parcours du T6 et d'apporter le maximum de végétalisation.

La construction de ces nouveaux modes de transport lourds ouvrira de nouvelles perspectives mais pose à nouveau la question de la place de la voiture en ville et de la densification de la population dans ce secteur.

J'Montchat sera vigilante sur toutes ces questions, ainsi que sur celle du plan de circulation des voitures dans tout le secteur pendant les travaux et après mise en service des équipements.

Une enquête publique devrait avoir lieu fin juin prochain ou en septembre. Vous pourrez vous exprimer à cette occasion.

Lire le compte-rendu Balade urbaine du Jeudi 5 mai 2022

Bon mois de juin à tous !

